

**Certificat** de constance des performances du produit**0679-CPR-1303**

Dans le cadre du règlement (UE) n°305/2011 du Parlement Européen et du Conseil du 9 mars 2011, établissant des conditions harmonisées de commercialisation pour les produits de construction et abrogeant la Directive 89/106/CEE du Conseil, il a été établi que le produit de construction désigné dans la page suivante, mis sur le marché de la zone économique européenne par :

**TORDJMAN METAL SAS**34-50 Avenue Henri Barbusse  
93000 BOBIGNY

et fabriqué dans l'usine :

34-50 Avenue Henri Barbusse  
93000 BOBIGNY

est soumis par le fabricant à un contrôle de la production en usine ainsi qu'à des essais complémentaires sur des échantillons prélevés dans l'usine conformément au plan d'essais prescrit, et que le CSTB, organisme notifié, a réalisé l'évaluation de la performance du produit de construction, l'inspection initiale de l'établissement de fabrication et du contrôle de la production en usine, et réalise une surveillance, une évaluation et une appréciation continue du contrôle de la production en usine (système 1).

Ce certificat atteste la performance du produit, relative à la caractéristique essentielle choisie par le fabricant, et que toutes les dispositions concernant l'évaluation et la vérification des constances de cette performance décrites dans la spécification technique harmonisée de référence :

EN 14351-1 :2006 + A2 :2016

sont appliquées et que le produit satisfait à toutes les exigences prescrites.

Quiconque présente ce certificat doit également produire in extenso la déclaration des performances du produit établie par le fabricant, ou son représentant désigné établi dans la zone économique européenne, et les spécifications techniques de référence.

Ce certificat est délivré pour la première fois le 05 octobre 2020 et, sauf retrait ou suspension, demeure valide tant que les conditions précisées dans la spécification technique de référence ou les conditions de fabrication en usine ou le contrôle de la production en usine ne sont pas modifiés de manière significative.

Ce certificat comporte 2 pages.

La liste des certificats délivrés par le CSTB est tenue à jour au CSTB.

Délivré à Champs sur Marne, le 05 octobre 2020.

Pour le CSTB  
Pour le Président  
Edwige PARISEL

**ARTHUR**  
**1 et 2 vantaux**

Bloc-porte extérieur pour piétons

Performance du produit de construction :

Caractéristique	Performance
Aptitude au déblocage	Satisfaisant

Catégorie d'utilisation :  
Sur issues de secours

**Descriptif des composants**

	Références	Certificats de constance des performances du produit
<b>Paumelles</b>	<b>CLEMENSON INDUSTRIE</b> Soudaroc Acier	0333-CPR-020011 0333-CPR-020013
<b>Fermetures anti-panique</b>	<b>TORDJMAN METAL</b> REBAR1B,REBAR1G, REBAR1N, REBAR28, REBAR2G, REBAR2N, REBAR3HB, REBAR3HG, REBAR3HN, REBAR3LB ,REBAR3LG, REBAR3LN	0425-CPR-000964
	<b>TORDJMAN METAL</b> REPUS1B,REPUS1G, REPUS1N,REPUS1BRUT, REPUS28, REPUS2G, REPUS2N, REPUS2BRUT, REPUS3HB,REPUS3HG,REPUS3HN, REPUS3HBRUT, REPUS3LB, REPUS3LG,REPUS3LN,REPUS3LBRUT	0425-CPR-000965
	<b>TORDJMAN METAL</b> IDEA PAD (RECP1)	0425-CPR-001174